

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Suspension de l'aide américaine sans impact sur l'économie gabonaise

AU lendemain de la prise de pouvoir par les Forces de défense et de sécurité (FDS) réunies au sein du Comité pour transition et la restauration des institutions (CTRI), de nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux ont pris des sanctions à l'encontre du Gabon. Bien que parfois symboliques, ces mesures, à l'instar de celles des États-Unis, ont-elles forcément des incidences sur l'économie gabonaise au point de la fragiliser ?

L-J N
Libreville/ Gabon

À l'annonce du renversement du précédent régime intervenu le 30 août dernier au Gabon, certains pays occidentaux sont montés au créneau pour faire part de leur réprobation. C'est le cas des États-Unis qui, à l'instar de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de l'Union africaine (UA), du Commonwealth et autres, ont pris des sanctions qui se résument à la suspension de la coopération et " certains programmes d'aide " dont bénéficie le gouvernement gabonais " afin d'évaluer l'acte anticonstitutionnel des nouvelles autorités militaires du pays ". Ainsi le précise le Secrétaire d'État américain Anthony Blinken, à travers un communiqué. Comme indiqué, l'on pourrait craindre le pire. Mais à bien regarder, il n'en est rien du tout. Car il va falloir comprendre derrière cette annonce de suspension de ladite "aide" ce que représente réellement la coopération

entre le Gabon et le pays de l'Oncle Sam. Quel est donc son poids en matière de politique de développement ? De l'avis de plusieurs observateurs, à l'aune de ce que la Chine, le Maroc, la France et autres partenaires, représentent dans l'économie nationale, l'implication des États-Unis dans les politiques de développement du Gabon est presque insignifiante. Tant elle ne pèse pas lourd. On le déplore d'ailleurs depuis des décennies. Ce constat a permis de déduire que la balance commerciale entre le Gabon et les États-Unis est pratiquement déficitaire depuis toujours en raison d'un certain nombre de contingences.

Aussi bien dans la sécurité, l'environnement, le commerce, que dans d'autres domaines, les principaux axes de la coopération entre Washington et Libreville, bien qu'existantes, sont loin de constituer des faits incontournables d'une diplomatie réellement agissante au point d'avoir un impact considérable en cas de suspension comme c'est le cas. Ces sanctions ne sauraient en réalité relever que du fait symbolique. L'amélioration des conditions de vie des populations, notamment la route, l'hôpital, le panier de la ménagère, est aujourd'hui le credo d'une gouvernance de la Transition qui entend y trouver des réponses avec le concours des partenaires ou pays impliqués directement dans l'accompagnement du Gabon sur des voies plus radieuses.

D'ailleurs, le communiqué du Secrétariat d'État s'est voulu mesuré en considérant que cette décision "provisoire" est conforme à celles prises par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Union africaine (UA) et d'autres partenaires internationaux. Tout en garantissant que cette "



Les activités quotidiennes du gouvernement américain se poursuivent à Libreville durant cette période

période de suspension sera maintenue durant l'examen des faits sur le terrain au Gabon ".

SYMBOLE* C'est tout dire sur une sanction qui n'a, dans le fond, aucune portée sur le fonctionnement du pays. Ce d'autant que, selon Anthony Blinken, durant cette période, les " activités quotidiennes du gouvernement américain au Gabon seront maintenues, ainsi que les activités diplomatiques et consulaires en faveur des citoyens américains." D'ailleurs, la visite récente à Libreville, de hauts responsables américains envoyés par l'Administration Biden pour échanger avec le président de la Transition le général Brice Clotaire Oligui et le Premier ministre Raymond Ndong Sima, en

est la parfaite illustration. C'est aussi la preuve que les autorités de cette puissance mondiale entendent bien, comme l'avait souligné l'envoyé du locataire de la Maison Blanche, soutenir le Gabon durant cette Transition. Autant dire comme de nombreux observateurs qu'il n'y a donc pas péril en la demeure. Sauf si d'autres aspects fâchent à Washington.

Si à compter du 1er janvier 2024, le Gabon, le Niger, l'Ouganda et la République centrafricaine (RCA) ne bénéficieront plus de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), loi américaine permettant aux pays d'Afrique d'exporter vers les États-Unis sans payer des taxes douanières, là également,

les risques sont quasiment inexistantes sur une balance commerciale, comme dit plus haut, largement déficitaire sans réelle incidence sur l'économie (lire ci-contre). Avec l'offensive diplomatique menée, avec succès d'ailleurs, par le chef de l'État, le général Brice Oligui Nguema, dans les pays membres de la CEEAC, afin de sortir le Gabon de son isolement diplomatique, tout indique, au regard de certains signaux, qu'un dénouement heureux de la "crise de confiance" ne saurait plus tarder. Jetant un doute évident sur l'efficacité de la suspension de l'aide américaine sur le Gabon et sur le renforcement des sanctions prises par d'autres États ou partenaires multilatéraux.